



*Au cœur des débats de société*

Conférence-bénéfice  
de **Gisèle Turcot**

***Inscrire nos engagements  
dans la durée...***

**Lundi 25 mai 2009**

*La tradition est faite  
des innovations successives  
de la charité.*

MARIE J. GÉRIN-LAJOIE



## CHERS INVITÉS

Votre présence à cette soirée me touche beaucoup et je vous en remercie très sincèrement. En acceptant de prendre part à une activité de collecte de fonds pour le Centre justice et foi, vous appuyez une cause de longue durée : la revue *Relations* atteindra bientôt elle-même ses 70 années (1941-2011). C'est une dame respectable, entre autres parce qu'une telle longévité pour un périodique est un phénomène rare chez nous. La revue est née de conversations entre jeunes jésuites qui souhaitaient ardemment voir le Québec entrer dans une ère plus démocratique. Elle a largement bénéficié de l'heureux mélange d'un esprit critique doublé d'une forte volonté de construire une société plus juste et d'une présence dynamique de l'Église aux enjeux de l'heure. Le développement du Centre, créé il y a un peu plus de 25 ans, offre de nouveaux moyens de réflexion et d'action dont nous avons bien besoin pour éclairer la période de crise dans laquelle nous sommes entrés collectivement.

Je devine qu'au premier coup d'œil, le titre de cette conférence vous a étonnés : la durée, c'est bien proche de ce qu'il faut endurer, pour le meilleur ou pour le pire. Mais la durée appelle l'endurance, le durable... et voilà le mot ennobli depuis que nous louons toute entreprise de développement durable.

Qu'est-ce qui m'autorise à discourir sur l'engagement dans la durée? Sans doute le fait que j'aie complété, l'an dernier, 50 ans d'appartenance à la même congrégation – qui m'a endurée dans les hauts et les bas de mon parcours – et le fait que cette appartenance m'ait permis d'inscrire mes engagements aux côtés de celles et ceux qui militent pour la justice sociale, en particulier dans le mouvement des femmes. Et quelle vie passionnante a été la mienne!

Ce soir, je vous invite plutôt à examiner comment, à travers la durée, un mouvement social révèle non seulement sa capacité de résistance à l'usure mais surtout ses mécanismes de rebondissement.

## COMMENT TRANSMETTRE LE FLAMBEAU?

Un très beau livre, publié en 2008 sous la direction de Marco Veilleux, est coiffé d'un titre significatif : *Transmettre le flambeau. Conversations entre les générations dans l'Église*. Trois auteurs de ma génération ont accepté de dialoguer franchement avec trois plus jeunes croyants dans la trentaine. Chaque témoin exprime une foi solide et critique et signale aussi la difficulté d'inscrire cette foi dans une société devenue pluraliste, une société qui n'a pas encore trouvé, dans la langue de chez nous, les mots pour rendre compte de son espérance. Dans la postface qu'elle signe, la théologienne Anne Fortin, de l'Université Laval, pose la question des médiations. « Le flambeau à transmettre, ce serait peut-être la mémoire de ce qui n'est plus là, pour permettre de sortir de la répétition du même » car, comme l'écrit Jacques Grand'Maison dans le même ouvrage, « sans mémoire, on répète les mêmes erreurs ». Transmettre, oui, mais s'ouvrir à la nouveauté porteuse du souffle de l'Esprit, tel est l'enjeu.

Une inquiétude semblable règne sur le terrain social, bien qu'elle s'exprime différemment. Même s'il existe au Québec pas moins de 5000 organismes communautaires répertoriés, les principaux mouvements qui fonctionnent avec des membres bénévoles sont en mal de stratégies pour rejoindre les générations plus jeunes. Certes des événements ponctuels connaissent de temps à autre des succès de participation; pensons aux 200 000 personnes et plus qui ont marché pour manifester leur opposition à l'occupation de l'Irak par les États-Unis (2003), ou bien au premier Forum social québécois en 2007 qui a réuni le double des participants attendus. Dans le monde des jeunes, à part les grèves en milieu étudiant et les rassemblements annuels organisés par l'Institut du Nouveau Monde, rares sont les initiatives qui les réunissent en grand nombre.

## AU DÉTOUR D'UNE CONVERSATION

À vrai dire, je suis davantage préoccupée des 30-50 ans. D'une part, et je le souligne à grands traits, je suis très favorablement impressionnée par la compétence et le sérieux des artistes et des professionnels de cette génération qui animent certaines organisations. Leur ardeur n'a rien à envier à celle de leurs devanciers. Quand les membres de cette génération sont à pied d'œuvre, il n'y a pas lieu de céder à l'inquiétude.

Quand ils sont là, ai-je bien dit. C'est leur absence qui m'interroge. Je constate, en effet, que les 30-50 ans ne fréquentent pas ou si peu des lieux qui me paraissent significatifs voire essentiels à la construction du vivre-ensemble. Cette génération veut vivre des expériences, mais comment voit-elle sa contribution à la vitalité des institutions sociopolitiques et culturelles indispensables à la santé de la démocratie?

Cette interrogation m'habite depuis quelque temps. Elle a pris forme au détour d'une conversation avec une Québécoise de 40 ans formée dans nos universités, issue d'une famille bien soudée par une belle complicité et un esprit de débat autour des questions sociales. Notre conversation sur l'actualité me suggéra tout naturellement une question : parmi ces questions de société, laquelle te préoccupe davantage, toi ou un groupe auquel tu appartiens? En guise de réponse, elle me dit : « Tu sais, dans ma génération, parmi mes amis et connaissances, je ne connais personne qui adhère à un mouvement ni à un parti politique. Nous investissons tout dans la vie professionnelle et dans la vie de couple. »

Étouffant ma surprise, et sachant que cette amie partageait des options de justice sociale, en particulier pour les femmes, je voulus savoir si sa participation occasionnelle à des colloques, séminaires ou événements organisés par le mouvement des femmes l'avait incitée à devenir membre de l'un de ces groupes. Eh bien non, le désir n'était pas là.

Cette conversation a voyagé en mon âme et conscience. **Comment imaginer le cheminement de personnes, que je reconnais capables de lucidité et de solidarité, sans ancrage de leurs idéaux dans un mouvement social ou religieux? Comment faire sa part pour changer le monde sans appartenir à des réseaux d'analyse et de transformation du réel?**

Parmi les clefs d'interprétation, beaucoup a été dit sur la modernité qui affirme le primat du sujet individuel sur la collectivité. En guise d'illustration, je veux citer un fait qui remonte probablement au printemps 2004. Marie-France Bazzo, alors animatrice de l'émission radiophonique *Indicatif présent*, à Radio Canada, avait invité le grand public à trouver une expression typique de la culture ambiante. Après quelques semaines de participation, le jury avait retenu avec enthousiasme la suggestion d'une éducatrice : notre ère est celle de l'« ego.com ». L'expression réunissait l'affirmation personnelle et le désir de communication, la toile du cyberspace et la tendance au « cocooning ». Quelques années plus tôt, la revue *Relations* avait constaté que nous étions à « l'ère du grand repli ». Si le même type de concours était lancé maintenant, le résultat rejoindrait peut-être, au moins en partie, l'analyse du penseur Jacques Attali : selon lui, le monde est de plus en plus peuplé de « nomades », peu enracinés dans leur milieu d'origine, prêts à se déplacer rapidement au gré des emplois disponibles, sans sentiment de responsabilité envers les institutions qui favorisent leur mobilité et leur cheminement personnel.

Pour ma part, je voudrais plutôt m'interroger sur l'engagement dans la durée en prenant comme référence les mouvements sociaux et ce que nous pouvons apprendre de leur genèse et de leur développement. Le Centre justice et foi et la revue *Relations* offrent un cadre tout à fait propice à ce type de réflexion. Le Centre pratique constamment l'analyse sociale pour déceler les courants de pensée qui traversent l'air du temps. Il ne le fait pas seul : il a développé une expertise dans l'organisation de rencontres entre personnes de divers horizons, entre universitaires et personnes du terrain autour de problématiques spécifiques. Pour reprendre les mots du regretté Julien Harvey, directeur du Centre de 1983 à 1990, l'équipe se propose d'éclairer des questions complexes afin de découvrir et d'offrir, dans la mesure du possible, des pistes d'avancement et de solution.

Fidèle à cette approche, je vous propose donc d'examiner certaines expériences collectives pour y déceler de quelle manière joue le rapport entre nos appartenances et la transformation du réel. L'enjeu est de repérer les conditions d'un avenir façonné par des valeurs qui nous sont chères et les véhicules pour assurer leur mise en œuvre. Mon examen s'arrêtera surtout sur le mouvement des femmes, porteur des valeurs de justice sociale et de démocratie, pour découvrir comment il a réussi à traverser un siècle et comment ont évolué ses rapports aux institutions.

## UNE PÉRIODE CHARNIÈRE

Lors d'un colloque tenu ici même sur la Révolution tranquille au Québec, j'ai affirmé que je suis entrée dans la société par la porte de l'Église. C'était avant la mort de Duplessis, sous un régime qui réservait la politique aux hommes, même le rôle de commissaire d'école. Avant 1960, c'est tout de même grâce aux discours de mon curé de paroisse que je suis entrée en contact avec des courants de pensée tels que le nationalisme, qui prêchait l'achat chez nous, l'ouverture du monde agricole à la coopération et au syndicalisme. Puis, pendant les années d'études, le mouvement étudiant catholique m'a initiée à la critique du milieu et des idées, tout en m'initiant à la lecture des théologiens européens précurseurs du Concile Vatican II.

Ce fut une période d'effervescence et d'enthousiasme jamais égalée. Tous les espoirs étaient permis grâce au renouveau liturgique et théologique. Je conserve un souvenir très vif du moment où fut proclamée la constitution pastorale *Gaudium et Spes* qui consacrait l'ouverture de l'Église au monde de ce temps.

À la même époque, des réformes issues de la Révolution tranquille prenaient corps. En 1963, le gouvernement du Québec adoptait le Bill 16 qui allait enfin reconnaître aux femmes l'exercice de leurs droits civiques. Cette victoire de Claire Kirkland-Casgrain, première députée siégeant à l'Assemblée nationale, encouragea les associations de femmes à fonder, en 1966, la Fédération des femmes du Québec (FFQ). Il y avait tant à faire, pour reprendre les mots de Thérèse Casgrain,

en matière d'accès à l'égalité dans l'emploi et dans le mariage, d'éducation à la prise en charge des responsabilités politiques au niveau municipal, national et dans les institutions régionales qui se mettaient en place.

Simultanément, l'affirmation du français comme langue commune du Québec fit l'objet de combats mémorables. La mise en place de nouvelles politiques sociales et du régime d'assurance santé donna lieu à des manifestations publiques pour faire reconnaître le droit à l'aide sociale selon les recommandations faites au gouvernement par le rapport Boucher. À la même époque, d'autres commissaires déposaient le rapport Parent sur la réforme en éducation. Tout bougeait, tout se reconstruisait sur de nouvelles bases démocratiques.

Époque fascinante! Les animateurs sociaux se sont approchés des quartiers défavorisés. Les syndicats ont fait front commun sur des questions de société; ils ont été mis à l'épreuve par la *Loi sur les mesures de guerre* lors de la crise d'octobre 1970 qui a voulu mater le regain de nationalisme. Tous les «ismes» ont fait fortune. À cet égard, pensons à l'inoubliable scène des *Invasions barbares*, ce film de Denys Arcand dans lequel des *baby-boomers* passent en revue les «credos» auxquels ils ont adhéré: le socialisme, le féminisme, le marxisme version trotskiste ou léniniste, etc. Les personnages du film en parlent au passé, en arrosant leurs souvenirs d'une bonne dose d'humour désabusé.

Comment comprendre que tant d'élan généré, tant d'énergies investies dans la construction de la société québécoise aient décliné vers un désintéressement de la chose politique? La recherche de Jean-Marc Pottle, menée auprès d'une trentaine de militants des années 1970, lui a fait découvrir qu'à peine trois ou quatre avaient maintenu des engagements dans le syndicalisme ou le féminisme. Le titre révélateur de son ouvrage, *La communauté perdue*, le porte à croire que les idéologies n'ont pas tenu leurs promesses.

Le même phénomène semble s'être produit au sein de l'Église catholique. Depuis le milieu des années 1960, les initiatives se sont tout de même multipliées: mise en place du renouveau liturgique (pensons à la formation donnée par le groupe ALPEC), création des offices de pastorale sociale, sessions de formation offertes à toutes catégories

de la population, présence des animateurs et animatrices de pastorale en milieu scolaire, renouveau des mouvements de jeunesse qui se sont ouverts aux réalités du Tiers Monde. En même temps, nous expérimentons la participation des chrétiens aux structures consultatives nées du Concile. Nos diocèses vivaient l'entrée des femmes et des laïques dans le champ de la pastorale de la famille, des missions, de la justice sociale et même dans le ministère paroissial. Comment expliquer que l'espace de liberté et de créativité ouvert par le concile de Vatican II ait rapidement perdu de son attrait au point que nos temples cherchent des fidèles, nos séminaires des candidats et les congrégations religieuses vendent leur patrimoine?

À la suite des observations précédentes, il faut donc se demander quelles sont les conditions d'émergence et de renouvellement d'un mouvement pour qu'il s'inscrive dans la durée.

### **LES CONDITIONS D'ÉMERGENCE D'UN MOUVEMENT SOCIAL**

Les sociologues nous apprennent que les idées à elles seules ne créent pas un mouvement, mais que ceux-ci naissent plutôt du rassemblement des personnes. L'existence de problèmes sociaux ne suffit pas non plus à créer un mouvement social. Les personnes se mobilisent quand elles peuvent s'identifier à une organisation qui leur propose des valeurs et des voies concrètes dont elles peuvent espérer des retombées dans leur vie ou pour un groupe de population avec lequel elles se solidarisent. En d'autres termes, un mouvement social surgit quand se trouvent réunis une idéologie attrayante, une organisation perçue comme efficace et l'espoir de remporter des bénéfices.

La lutte pour la reconnaissance des droits civiques des Noirs, aux États-Unis, fournit une belle illustration de cette théorie sociologique. La discrimination que ces femmes et ces hommes subissaient quotidiennement depuis des décennies est devenue réellement intolérable le jour où se sont élevés des appels à la justice compatibles avec leurs valeurs, leurs aspirations, en même

temps qu'on leur offrait un cadre concret pour satisfaire leur désir d'affranchissement des contraintes. En étudiant ce fait historique, des sociologues font aussi remarquer l'importance des valeurs religieuses parmi les motivations qui aident les gens à s'engager dans un mouvement social. En revanche, certaines conceptions religieuses peuvent parfois enfermer des gens dans la résistance au changement, comme ce fut malheureusement le cas des Afrikaners, en Afrique du Sud.

### **COMMENT SE RENOUVELLENT LES ORGANISATIONS?**

Ce sont là quelques éléments propices à l'émergence d'un mouvement social. La seconde question à laquelle il faut maintenant répondre concerne le renouveau des organisations portées par un mouvement social. Le plus souvent, c'est par l'arrivée de nouvelles cohortes de membres. Est-ce que cela peut se vérifier chez nous, spécialement dans le mouvement des femmes? Et quelles leçons pouvons-nous apprendre de cette histoire pour l'avenir du mouvement féministe d'abord, mais aussi pour la revitalisation de nos institutions?

Au tournant du XX<sup>e</sup> siècle, le courant social-démocrate qui soufflait à l'ouest du Canada a rejoint les aspirations de certains milieux québécois, en particulier les femmes. Dans le reste du pays, on sait que les femmes ont obtenu le droit de vote aux élections provinciales bien avant celles du Québec. Après avoir cheminé avec des participantes anglophones du *Montreal Local Council of Women*, quelques Canadiennes françaises ont compris que leur propre situation évoluerait dans la province de Québec si elles arrivaient à fonder une association qui leur serait propre, c'est-à-dire une association affichant les dimensions catholique et nationaliste qui la rendraient acceptable à une majorité de femmes québécoises.

Ainsi est née la Fédération nationale Saint-Jean-Baptiste (FNSJB), initiative de leaders bien au fait des idéologies dominantes de leur époque et des aspirations à la justice de leurs concitoyennes. Notre première fédération des associations féminines a pu réunir des associations d'employées de magasins, de manufactures, de bureaux qui aspiraient à de meilleures conditions de vie. Des associations de femmes catholiques, pas encore éveillées aux revendications sociales, ont pu se regrouper à l'ombre de la devise de la FNSJB : «Vers la justice par la charité». Astucieuses, nos devancières!

Des moyens concrets ont alors été offerts : cours de langue seconde, cours de chapellerie, cliniques maternelles (La goutte de lait), fondation d'un premier hôpital pour enfants.

Des cercles d'études sur l'enseignement social de l'Église ont aidé des étudiantes et des ouvrières à réconcilier leurs aspirations légitimes avec une dimension de la foi jusque-là insoupçonnée. En effet, les jésuites de Montréal commençaient à diffuser l'encyclique sociale *Rerum Novarum*, de Léon XIII, publiée en 1891. L'accessibilité à de telles ressources a été un facteur d'attraction pour plusieurs générations de femmes.

En construisant la base du mouvement – le membership – les dirigeantes devaient aussi rechercher des alliances. Rappelons-nous que la première victoire de la FNSJB fut d'obtenir l'admission des jeunes filles à l'enseignement supérieur. Si la cofondatrice de la FNSJB, Marie Lacoste Gérin-Lajoie, n'avait pu compter sur l'enthousiasme de Mère Sainte-Anne-Marie, de la Congrégation de Notre-Dame, et sur l'appui des autres congrégations enseignantes qui ont emboîté le pas, sa propre fille ne serait jamais devenue détentricice d'un baccalauréat. L'historienne Martha Danylewycz a attiré notre attention sur la complicité qui a existé entre femmes laïques et communautés religieuses pour l'obtention de l'accès des jeunes filles à l'éducation supérieure.

## UNE PIERRE D'ACHOPPEMENT

Cependant une contradiction est vite apparue entre mouvement et institution : la lutte pour la reconnaissance des droits des femmes au Québec, bien que portée par de ferventes catholiques, a rencontré l'opposition des autorités religieuses qui partageaient les objections de l'élite masculine au pouvoir. La lutte pour obtenir la reconnaissance du droit de vote aux élections provinciales est la plus représentative à cet égard. Même après avoir porté leur cause à l'attention de Benoît XV et avoir souligné que des pays catholiques en Europe avaient enfin admis les femmes au suffrage universel, la résistance des évêques fut confirmée. Marie Lacoste en a conclu qu'elle devait démissionner de la présidence de la FNSJB. Elle porta désormais sa quête de justice et de liberté sur le terrain du statut juridique de la femme mariée, poursuivant son travail de «conquérante de la liberté», selon sa biographe Anne-Marie Sicotte.

Une nouvelle génération s'est levée à la fin des années 1920 pour promouvoir les droits des femmes au nom des mêmes valeurs de justice et de dignité, proclamées désormais en termes séculiers. De nouvelles figures de leadership sont apparues, notamment les Thérèse Casgrain, Idola Saint-Jean et Laure Gaudreault. Petit à petit, elles ont partagé les luttes des Léa Roback et Madeleine Parent. L'action politique s'est intensifiée, évoluant vers une idéologie plus radicale. Le dynamisme de la Fédération s'en est trouvé affaibli et n'attira plus les chefs de file.

En 1966, la fondation de la Fédération des Femmes du Québec (FFQ) a enclenché une nouvelle étape. Parmi les dirigeantes, on remarque des professionnelles, des militantes des mouvements de l'Action catholique, quelques religieuses et, surtout, des membres des principales associations féminines de masse telles que l'Association féminine d'éducation et d'action sociales (AFÉAS) et les Cercles des fermières. Les années de lutte pour l'obtention du droit à l'avortement, menées par des féministes de gauche, ont toutefois peu à peu éloigné une cohorte de femmes qui se sentaient moins à l'aise dans le mouvement.

## LE DÉFI DE L'ALTÉRITÉ

En proclamant l'année 1975 Année internationale des femmes pour l'égalité, le développement et la paix, les Nations unies allaient donner une nouvelle impulsion au mouvement des femmes dans la société civile. Les comités de condition féminine des centrales syndicales ont simultanément déployé énergies et stratégies pour améliorer la condition des femmes en emploi, pendant que le gouvernement du Québec assurait la mise en place du Conseil du statut de la femme en écho à la création de Condition féminine Canada. Cet apport combiné d'importantes ressources contribua à la vitalité de maintes initiatives, entre autres la formation de tables régionales sur la condition féminine.

À la fin des années 1980, on vit apparaître une nouvelle génération de leaders du mouvement féministe. Issues du monde syndical, des organisations communautaires, entre autres des centres d'hébergement de femmes victimes de violence familiale, des professionnelles de l'action sociale ont succédé aux bénévoles qualifiées qui avaient souvent porté les revendications des femmes à partir de leurs cercles d'études, des secrétariats aménagés dans leur résidence familiale. Pendant que l'AFÉAS se donnait des outils modernes et rejoignait plus de 20 000 membres des diverses régions, une version urbaine du mouvement féministe s'implantait vigoureusement.

La Marche du pain et des roses, en 1995, illustre abondamment le renouveau insufflé par l'arrivée de nouvelles catégories de membres. Nouveau style, langage renouvelé sur la base commune des aspirations à une pleine citoyenneté. Pour ma part, après avoir participé à cette Marche et à la Conférence mondiale des femmes à Beijing (1995), je me suis dit que pour entrer dans le XXI<sup>e</sup> siècle, il fallait *apprendre à vivre avec la diversité*. Il fallait aussi consentir à entreprendre un dialogue avec des femmes habitées de certitudes parfois différentes des nôtres, tout en étant capables de consensus sur le terrain de l'action concrète pour la justice et la dignité.

Certes, le combat des Québécoises a connu depuis ses débuts une certaine diversité, comme

le montre Micheline Dumont dans son dernier ouvrage intitulé *Le féminisme québécois raconté à Camille*. Mais la dernière décennie a obligé le mouvement féministe à faire face à des expressions inédites du pluralisme.

Quiconque a participé à ce mouvement reconnaîtra que l'arrivée des groupes de lesbiennes sur le terrain des luttes féministes a posé des questions inédites, entre autres pendant la préparation de la Marche mondiale des femmes en l'an 2000. En effet, une majorité de participantes des autres continents ont demandé et obtenu des accommodements sur le contenu du panier des revendications qu'elles souhaitaient présenter chacune dans leur pays respectif.

L'accueil de la diversité a aussi ouvert les délibérations à de nouveaux thèmes au contact des femmes issues de l'immigration. Avec elles, on cherche à voir de plus près quelles peuvent être les implications de la diversité culturelle et religieuse sur les pratiques féministes chez nous.

Certains aspects de la mondialisation donnent aussi lieu à des initiatives importantes, comme par exemple les actions pour lutter contre le trafic des êtres humains.

Il faut certainement mentionner une relève de jeunes féministes qui se sont rassemblées à Montréal, à l'automne 2008, se disant *Toujours rebelles* et prêtes à défendre les acquis du mouvement des femmes contre les assauts d'un gouvernement conservateur.

Notons au passage que ces problématiques contemporaines ont bénéficié et bénéficient de la contribution des chercheurs universitaires – femmes et hommes habilités à tirer au clair la contribution des femmes à l'histoire de ce pays, mais aussi à débusquer les systèmes normatifs qui sous-tendent le maintien des inégalités et la logique d'un système hérité d'une mentalité patriarcale.

De cet examen incomplet du mouvement des femmes dans la société québécoise, retenons que celui-ci a évolué comme mouvement social à la faveur de nouvelles idéologies, de nouvelles catégories de membres, de nouveaux leviers pour l'action. Il a traversé des décennies, fréquenté de multiples chantiers, renouvelé sa vision et son discours au contact d'une diversité parfois éprouvante.

## MOUVEMENT ET INSTITUTION DANS L'ÉGLISE CATHOLIQUE

Examinons maintenant le mouvement des femmes sous l'angle de ses rapports à l'institution qu'est l'Église catholique. Il existe toutes sortes d'associations dans l'Église. Certaines ont un lien officiel avec la hiérarchie, d'autres sont des organisations d'inspiration chrétienne mais conservent un fonctionnement autonome. On les regroupe habituellement selon les quatre dimensions de la vie chrétienne : proclamation et éducation de la foi, prière et célébration, service de la justice et de la charité, communion fraternelle. Je ne m'intéresserai ici qu'aux formes de vie associative autonomes axées sur l'action sociale et la solidarité.

En septembre 2008, au Congrès annuel de l'Entraide missionnaire, le théologien et sociologue Gregory Baum a tracé un profil des « minorités créatrices dans l'Église ». Après avoir évoqué brièvement l'héritage des mouvements d'Action catholique, nés dans les années 1930, il a montré que l'histoire des mouvements antérieurs au concile Vatican II est encourageante. En effet, si les porteurs du renouveau biblique, liturgique et œcuménique qui avaient disséminé des idées prometteuses ont parfois été réduits au silence et à la marginalité avant le Concile, ils ont ensuite été invités à participer à celui-ci. La crédibilité de leur parole et des mouvements qu'ils avaient créés s'en est trouvée restaurée.

Le point qui nous intéresse davantage ici est le profil qui caractérise les groupes chrétiens de gauche. Bien que minoritaires, ces groupes répondent à un profil théologique et spirituel qui reconnaît Dieu à l'œuvre dans l'histoire et vivent une spiritualité capable de relier intériorité et engagement. Ces groupes incarnent ainsi des dimensions importantes de l'Évangile car :

- Ils pratiquent une solidarité universelle, sans exclusion;
- Ils affirment leur option préférentielle pour les pauvres;
- Ils participent à l'engagement féministe;
- Ils soutiennent les initiatives communautaires qui brisent l'isolement.

Les groupes de femmes qui maintiennent un lien à l'Église peuvent se prévaloir de ces caractéristiques. C'est en solidarité avec l'Évangile et avec les autres groupes de femmes qu'elles veulent promouvoir la dignité des personnes et la reconnaissance de leurs droits humains.

Le rapport entre le mouvement des femmes et l'institution ecclésiale demeure l'un des plus problématiques. D'un côté, l'enseignement social de l'Église fonde les droits humains sur la dignité inaliénable de toute personne humaine créée à l'image de Dieu, et reconnaît logiquement l'égalité de tous dans l'accès à ces droits quel que soit le régime politique d'un pays. D'un autre côté, en théorie et en pratique, l'Église catholique continue de préconiser une distinction des rôles selon le sexe des personnes.

Quel est l'effet de cette distinction? On a beau avoir reçu le même baptême, être fervente chrétienne, participer à la mission de l'Église, mettre en valeur une certaine relecture des fondements bibliques, il semble y avoir des obstacles infranchissables à la pleine participation des femmes. Je suis tout à fait consciente que le Québec a été une terre particulièrement propice au dialogue entre responsables d'Église et leaders féministes. Cependant, la hiérarchie romaine maintient fermement les normes qui ne permettent pas d'accueillir entièrement la participation des femmes dans ses structures de gouvernement et, surtout, dans ses fonctions liturgiques. En disant OUI à l'engagement et au service des femmes, l'institution dit NON au registre symbolique de la liturgie et des sacrements. Elle leur interdit donc l'accès au pouvoir, puisque sacerdoce et pouvoir sont intimement liés.

En matière de rapport à l'institution, l'engagement dans la durée est donc vraiment mis à l'épreuve. Si c'est vrai pour les femmes de ma génération, qu'en sera-t-il des plus jeunes? La distance qui sépare les normes ecclésiales des pratiques familières aux nouvelles générations de femmes, plus scolarisées, plus libres dans leurs décisions de vie personnelle et professionnelle, produira-t-elle un autre rendez-vous manqué de l'histoire?

Nous ne sommes pas les premiers à constater qu'après avoir dit non au suffrage universel, à la proclamation des droits et libertés, au recours aux sciences humaines pour l'étude des saintes Écritures, nos leaders religieux ont dû réajuster le tir, emboîter le pas et se rallier à la marche de l'histoire. Le pape Jean XXIII semble l'avoir compris lorsqu'il a admis que la Déclaration universelle des droits de l'homme, adoptée aux Nations unies en 1948, devait être reconnue par l'Église comme un « signe des temps ». Le même pape a aidé l'Église à reconnaître la volonté d'émancipation des peuples soumis à la colonisation.

## **POURQUOI PERSÉVÉRER DANS L'ÉGLISE?**

Nous sommes nombreuses à croire qu'il sera possible, un jour, de modifier le cours de l'histoire. Nous voulons faire partie de ces « minorités créatrices », pour reprendre l'expression de Gregory Baum, qui proposent une autre lecture de la tradition chrétienne. Nous approfondissons notre foi en travaillant à relever les défis de notre époque; nous le faisons en solidarité avec les autres femmes. Nos appartenances empruntent aussi les chemins de la diversité des approches théologiques et spirituelles; le mouvement des femmes en Église s'en trouve enrichi.

Je ne résiste pas au plaisir de vous dire que je souscris volontiers à une conviction de Marie Gérin-Lajoie. Dans un « Cours d'initiation à l'action sociale », en 1919, elle affirmait que « la tradition est faite des innovations successives de la charité ». En dépit de la déception que sa mère a vécue dans le combat pour faire reconnaître le droit de vote des femmes, la fille a fondé une congrégation religieuse vouée à « l'apostolat social » pour que les femmes deviennent des actrices de leur propre histoire dans la famille, dans la société et dans l'Église.

Une autre conviction m'anime; je la tiens d'une amie théologienne qui m'a dit un jour : lorsqu'on rencontre un obstacle, au lieu de renoncer au débat, il faut chercher, dans notre propre tradition, d'autres courants théologiques sur lesquels appuyer nos recherches et développer des réponses adaptées aux réalités nouvelles.

Une telle attitude suppose évidemment la patience historique, la rigueur de la recherche, le courage de maintenir le cap sur une vision chargée d'espérance.

Car c'est finalement d'espérance dont il s'agit lorsque l'on veut inscrire nos engagements dans la durée. Paul de Tarse a parlé du gémissement de la création qui attend la libération (Romains 8, 18-25). François d'Assise a pris des pierres dans ses mains pour édifier symboliquement un temple quand il a compris que toute l'Église avait besoin d'être rebâtie. Plus près de nous, sœur Margot Power a quitté son grand collège pour aller vivre dans la Petite Bourgogne afin de mettre son savoir au service des plus pauvres et même pour se laisser enseigner par eux. Les jésuites du Québec acceptent de confier la direction du Centre justice et foi à une équipe de non-jésuites parce qu'ils veulent ainsi maintenir et développer leur combat pour la justice en faisant appel à de nouveaux partenaires. Et nous acceptons que l'enseignement religieux se donne à la paroisse plutôt qu'à l'école pour faire place à la diversité culturelle et religieuse qui caractérise désormais la société québécoise et commande de nouveaux arrangements institutionnels.

## **CONCLUSION**

J'espère vous avoir convaincus qu'au-delà des modes, des moments d'effervescence, les mouvements jouent un grand rôle dans notre histoire collective. La grande chaîne de nos engagements permet de transmettre le flambeau d'une génération à l'autre. Essayons de résumer les conditions qu'il faut réunir pour atteindre ce but.

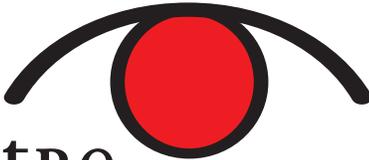
- Des lieux de rencontre, de dialogue, d'éclairage pour baliser le chemin, il en faut. Ces lieux portent plusieurs noms : groupes, structures, associations, espaces de rencontre, de concertation et de débat. Ce sont des catalyseurs d'idéaux, de valeurs, de discours mobilisateurs portés par des leaders qui rassemblent. C'est le volet de mutualité d'un engagement.

- En second lieu, les mouvements progressent s'ils s'ouvrent à de nouvelles pratiques qui font appel à l'imagination, à la créativité, à de nouveaux discours. Cela implique de se laisser «déplacer» et interpeller par les plus jeunes, en allant à leur rencontre. On pourrait y voir la dimension ascétique de nos appartenances : accueillir l'altérité, c'est accueillir la diversité, les divergences de vues, voire la dissidence. Cela exige des rencontres en profondeur, au niveau des idéaux et des buts communs qui permettent de consentir au cheminement transformateur.
- Mais que seraient les mouvements sans la voix des « conteurs » et des « conteuses » qui transmettent l'histoire et lui donnent sens? Ce sont des passeurs dont la parole favorise la solidarité entre les générations. Connaître et s'approprier l'histoire est condition d'une liberté de pensée et de parole pour inscrire la nouveauté dans le présent.
- Enfin, la durée de nos engagements passe nécessairement par des institutions. Converser avec elles est une expérience parfois rude, déroutante, mais nécessaire. C'est la condition pour avoir accès aux trésors de la Tradition qui ont été portés et renouvelés par une longue suite de témoins.

Des lieux, des institutions, des espaces de conversation, il en faudra toujours pour pratiquer une écoute attentive du mouvement de l'Esprit dans nos mouvements. Cet esprit créateur passe, entre autres, par l'écoute attentive de la parole et des actions des plus jeunes qui, à leur manière, prendront en mains la suite du monde. La communauté qu'est l'Église cherche aussi le chemin pour « inscrire la singularité chrétienne dans une société pluraliste », selon le mot du théologien Gilles Routhier. Si elle se met à l'écoute des mouvements, elle aura plus de chances de faire l'histoire. Je présume que c'est là aussi votre ambition!

## RÉFÉRENCES

- Assemblée des évêques catholiques du Québec, *Les mouvements dans l'Église locale*. Message du Comité du Laïcat, 2005.
- ATTALI, Jacques, *Une brève histoire de l'avenir*, Paris, Fayard, 2006.
- BAUM, Gregory, «Le rôle créateur des minorités dans l'Église», *D'hier à demain : des voies de solidarité*, Congrès 2008 de l'Entraide missionnaire, Montréal, p. 52-61.
- COLLECTIF Clio, *Histoire des femmes au Québec depuis quatre siècles*, Montréal, Éditions Le Jour, 1992.
- Conseil du statut de la femme, *La constante progression des femmes*, édition spéciale du 35<sup>e</sup> anniversaire du CSF, Gouvernement du Québec, 2009.
- DANYLEWYCZ, Marta, *Taking the Veil. An Alternative to Marriage, Motherhood and Spinsterhood in Québec, 1840-1920*, McClelland & Stuart, Toronto, 1985.
- DUMONT, Micheline, *Le féminisme québécois raconté à Camille*, Montréal, Les Éditions du remue-ménage, 2008.
- FERREE, Myra Marx & Beth B. Hess, *Controversy and Coalition: The New Feminist Movement*, Boston, Twayne Publishers, 1985.
- PIOTTE, Jean-Marc, *La communauté perdue*, Montréal, VLB, 1979.
- POUJOL, Geneviève, «Genèse des associations», *Entraide et associations*, sous la direction de Marie-Marthe T. Brault et Lise Saint-Jean, Institut québécois de recherche sur la culture, 1990.
- Relations*, « Quel avenir pour l'action communautaire? » n° 131, mars 2009.
- ROUTHIER, Gilles, *Penser l'avenir de l'Église*, Montréal, Fides, 2008.
- SICOTTE, Anne-Marie, *Marie Gérin-Lajoie. Conquérante de la liberté*, Montréal, Éditions du remue-ménage, 2005.
- TURCOT, Gisèle, «De l'aide à la solidarité : l'actualité des pratiques chrétiennes», *Entraide et associations*, sous la direction de Marie-Marthe T. Brault et Lise Saint-Jean, Institut québécois de recherche sur la culture, 1990.
- VEILLEUX, Marco (dir.), *Transmettre le flambeau. Conversations entre les générations dans l'Église*, Montréal, Fides, 2008.



Centre  
Justice et foi

*Au cœur des débats de société*

## ReLations

Revue d'analyse sociale,  
politique et religieuse



Enjeux du pluralisme  
et des migrations

## Les Soirées ReLations

Débats sur des questions  
d'actualité

Centre justice et foi / 514-387-2541

25, rue Jarry Ouest, Montréal, Québec, H2P 1S6

[www.cjf.qc.ca](http://www.cjf.qc.ca)